

Chère cliente, cher client,

Parce que votre sécurité et celle de nos employés est très importante à nos yeux l'hôtel du Bourg à Valmorel, s'engage et signe cette Charte d'hygiène. Cette Charte est réactualisée pour prendre en compte préconisations et obligations légales imposées par le Gouvernement **pour l'été 2021**, elle est donc susceptible d'évoluer en fonction de ces préconisations.

### **Engagement N°1 : Renforcer l'hygiène**

- Nous avons renforcé le nettoyage, l'aération et la désinfection dans les chambres, la réception, les parties communes.
- Dans les parties communes de l'hôtel, nous nettoyons avec un soin particulier plusieurs fois par jour les poignées de porte, interrupteurs, robinets et tout accessoire susceptible d'avoir été en contact avec la main.
- Nous respectons, dans la mesure du possible, un délai d'inoccupation de 24 heures entre deux occupations de chambres.
- Nous mettons en application et respectons les obligations et directives imposées par le gouvernement en matière de protocole sanitaire.

### **Engagement N°2 : Vous protéger durant votre séjour**

- Nous mettons à votre disposition des produits désinfectants et de protection dans les parties communes de l'hôtel, et à la réception (gel hydro, lingettes, masques...).
- Pour limiter l'accès en chambre, en cas de séjours de plus d'une nuit, nous ne procéderons pas à "la recouche" de manière systématique (faire le lit, passer l'aspirateur). Nous aérons les chambres, changeons les serviettes, les produits d'accueil et vidons les poubelles tous les jours. La recouche sera possible sur demande au plus tard avant 21H le jour d'avant. La chambre devra être laissée libre au moins 4H pour permettre au virucide de faire effet.
- Les masques sont obligatoires pour se déplacer dans l'établissement, dans la salle de petit déjeuner et au bar.
- Chaque client devra impérativement utiliser du gel hydro alcoolique ou de se laver les mains à l'entrée de l'établissement, de la salle du petit déjeuner et du bar.
- Dans les zones d'attente, nous mettons en place des marquages au sol pour maintenir des distances de sécurité entre les clients.
- À la réception, nous mettons en place un dispositif permettant de maintenir une distance de sécurité (plexiglas).

- Les clefs sont remises au début du séjour après avoir été désinfectées, et ne seront plus entreposées à la réception en cours de séjour.

### **Engagement N° 3 : Protéger nos employés**

- Nos employés disposent des équipements de protection individuelle et des produits de nettoyage spécifiquement adaptés pour la désinfection du COVID-19.
- Nous avons formé nos équipes à l'utilisation des produits et des procédures d'hygiène renforcées.
- Nous respectons les gestes barrière et nous vous les imposons à vous mais aussi à nos employés et nos prestataires.
- Nous isolons et orientons vers un médecin, tout employé ayant de la fièvre et/ou autres symptômes du Covid-19.

Pour toute question, Véronique et David sont à votre disposition [info@hoteldubourg.com](mailto:info@hoteldubourg.com)